

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 39 (1959)  
**Heft:** 3

**Vorwort:** Editorial  
**Autor:** Chambre de commerce suisse en France

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Editorial

En libérant une tranche supplémentaire de ses importations, le 7 mai dernier, la France a donné la preuve que les mesures prises en ce domaine au début de l'an pouvaient réellement être considérées comme un premier pas sur la voie du libéralisme.

Déjà, on annonce comme prochaine une nouvelle libération et les plus optimistes tiennent pour acquis que deux autres étapes se succéderont de façon qu'en juin 1960 la quasi totalité des importations en France soit soustraite aux formalités des contingents.

Pour autant que les résultats du commerce extérieur français continuent d'être aussi favorables que durant ces cinq premiers mois et pour autant que l'activité économique générale subisse une évolution satisfaisante, ces prévisions peuvent se réaliser.

De toutes façons, par les effets ajoutés du Marché Commun et de l'esprit de compétition qui anime entreprises françaises et étrangères, les conditions de l'expansion commerciale suisse en France vont se trouver modifiées. Comme nous le soulignons dans le rapport de notre Conseil d'administration, le marché français va devenir difficile, non plus en raison des barrières gouvernementales qui en ont freiné l'accès durant de longues années, mais parce qu'il sera redevenu compétitif et ouvert à une concurrence serrée.

Cette concurrence accrue sera d'ailleurs nationale aussi, car il est incontestable que l'effort fourni par maintes industries en vue d'exporter leurs produits mieux et plus que par le passé n'est pas sans effet sur leurs conquêtes de débouchés locaux. Il y a là un phénomène propre aux nations exportatrices qui doit retenir notre attention.

Les échanges franco-suisse, peut-être, subiront de ce fait un changement dans leur structure même et à vrai dire, nous ne le craignons pas. Seuls les obstacles artificiels sont à redouter. Ceux d'ordre commercial, ceux qui naissent par les effets du jeu de l'offre et de la demande doivent être considérés comme gages de vitalité.

Toutefois, notre sentiment n'est pas exempt d'inquiétude, car nous ne pouvons cacher notre souci devant la baisse spectaculaire des effectifs de la colonie suisse en France.

En effet, l'expansion économique suisse dans les pays étrangers est en fonction directe de l'importance de la colonie helvétique dans ces pays. Il est vrai que dans certains États où la vie industrielle et commerciale est localisée dans quelques centres seulement, cette importance est qualitative uniquement et non pas quantitative. Mais, dans un pays comme la France, où plusieurs régions sont des foyers économiques importants et où la décentralisation devient de plus en plus effective, le dynamisme d'une colonie étrangère dépend dans une large mesure de son importance numérique quels que soient l'esprit d'initiative et les aptitudes commerciales qui animent ses membres.

Notre alarme est-elle justifiée ? De 120.000 Suisses vivant en France avant-guerre, ce chiffre est tombé à 56.000 en 1954 et à 46.000 l'an dernier. Quand s'arrêtera cette baisse ?

D'autre part, phénomène corollaire, un vieillissement marqué atteint la colonie suisse en France, et l'on cite le cas des ressortissants helvétiques groupés dans une grande ville de France, dont l'âge moyen est de 62 ans.

Quand se fera la relève ? Aura-t-elle lieu assez tôt, pour que les agents importateurs, représentants, ou agents techniques des maisons suisses d'exportation puissent envisager sans inquiétude excessive les efforts de la concurrence étrangère ? Nous le souhaitons, comme nous espérons que ce problème retiendra l'attention de chacun en Suisse. Les difficultés rencontrées par le passé à l'établissement en France de nos compatriotes ne sont plus insurmontables. Il ne faudrait pas que le confort matériel — ou moral — dont a bénéficié notre pays durant ces dernières années empêche quiconque de se rappeler que l'économie suisse vit grâce à l'exportation, et que la meilleure propagande, celle que l'on fait sur place, ne peut se passer des contacts directs.

**Chambre de commerce suisse en France**